



## 60<sup>E</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU

### Fiche synthèse

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)</li><li>- New York (États-Unis)</li><li>- 15 au 17 mars 2016</li></ul>
<b>PARTICIPANTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), 1<sup>re</sup> vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La 60<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU avait pour thème prioritaire l'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable et le suivi des conclusions agréées de la 57<sup>e</sup> session de la Commission sur les violences faites aux femmes et aux filles.</li><li>- En mars 2015, le Réseau des femmes de l'APF et le Réseau Égalité femme-homme ont signé une Déclaration de collaboration mutuelle à New York, en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, qui prévoit notamment une participation du Réseau à certaines activités de cette organisation.</li><li>- En marge de cette 60<sup>e</sup> session, le Réseau des femmes de l'APF a organisé un événement parallèle qui avait pour thème : « Veiller au financement de l'égalité femme-homme : Rôle des parlements en lien avec la société civile ». Plus précisément, les réflexions ont porté sur l'intégration effective de l'approche selon le genre dans les budgets nationaux et sur le rôle de contrôle des parlements sur l'action gouvernementale en la matière.</li><li>- Depuis juillet 2015, la représentante du Québec est responsable du suivi des enjeux internationaux au sein du Réseau des femmes de l'APF.</li></ul>
<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable</li><li>- Les violences faites aux femmes et aux filles</li><li>- La budgétisation selon le genre et le rôle des parlements en la matière</li><li>- Les femmes et les conflits armés.</li></ul>

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Partager l'expertise du Québec en matière d'analyse différenciée selon les sexes et s'enrichir des pratiques établies dans d'autres parlements.
- S'informer sur les pratiques à adopter en matière de législation favorisant l'autonomisation des femmes et le développement durable.
- Participer aux réflexions portant sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et l'impact des conflits armés sur les femmes.
- Explorer la possibilité pour le Réseau d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres organisations travaillant à l'atteinte d'une plus grande égalité des sexes.
- Faire rayonner les actions du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et élargir son réseau de contacts.
- Maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie en matière d'égalité des sexes.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La vice-présidente de l'ANQ était l'une des présentatrices sur le panel portant sur la budgétisation sensible au genre. Cette prise de parole lui a permis de faire connaître l'expertise développée depuis les 10 dernières années par le Québec en matière d'analyse différenciée selon les sexes.
- La période de questions et de discussions qui a suivi la présentation de la vice-présidente a permis d'échanger sur les divers moyens dont bénéficient les parlements pour effectuer leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale en matière de budgétisation sensible au genre. Ces échanges ont fourni de nouvelles perspectives d'amélioration des pratiques courantes au Québec.
- La vice-présidente a renforcé ses connaissances sur les législations favorisant l'autonomisation des femmes et le développement durable lors des activités organisées par l'Union interparlementaire.
- Lors des activités ayant pour thème la violence envers les femmes et les filles, organisées par l'OIF et le Réseau Égalité, la vice-présidente a pu échanger sur les actions prises pour contrer la violence faite aux femmes et aux filles et pour minimiser l'impact des conflits armés sur les femmes.
- Les entretiens avec S.E.M. Paul Robert Tiendrébéogo, Ambassadeur de l'OIF à l'ONU et M<sup>me</sup> Lise Thériault, ministre de la Condition féminine au Québec, ont été l'occasion de discuter des principaux dossiers à l'ordre du jour de la Francophonie en matière d'égalité des sexes.

## COÛT

- Per diem et autres frais	1 772,63 \$
- Transport	845,55 \$
<b>Total</b>	<b>2 618,18 \$</b>